



HAL
open science

Peuples et populisme

Alain Dieckhoff

► **To cite this version:**

Alain Dieckhoff. Peuples et populisme. Institut Louis Favoreu - Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Justice constitutionnelle. Annuaire International de Justice Constitutionnelle 2018, Editions Economica, 2019, 9782717870817. hal-03028277

HAL Id: hal-03028277

<https://sciencespo.hal.science/hal-03028277>

Submitted on 20 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Peuples et populisme

Dieckhoff

Citer ce document / Cite this document :

Dieckhoff. Peuples et populisme. In: Annuaire international de justice constitutionnelle, 34-2018, 2019. Égalité, genre et constitution - Populisme et démocratie. pp. 691-698;

doi : <https://doi.org/10.3406/aijc.2019.2719>

https://www.persee.fr/doc/aijc_0995-3817_2019_num_34_2018_2719

Fichier pdf généré le 16/07/2020

PEUPLES ET POPULISME

Alain DIECKHOFF*

Lors de la dernière élection présidentielle française d'avril-mai 2017, il a beaucoup été question du peuple. Tous les candidats s'en sont, peu ou prou, réclamés, mais avec des inflexions différentes. Parmi les cinq forces politiques principales, trois candidats préféraient nettement évoquer la France, une référence concrète mais en même temps un peu indéfinie, et donc consensuelle. Benoît Hamon, candidat socialiste, avait choisi de « faire battre le cœur de la France », François Fillon, pour les Républicains, se faisait fort d'exprimer « une volonté pour la France », tandis qu'Emmanuel Macron (En marche !) proclamait « Ensemble, la France ». En revanche, Marine Le Pen (Front national) entendait parler « au nom du peuple » tandis que Jean-Luc Mélenchon, candidat de la France insoumise, se faisait fort d'exprimer « la force du peuple ». Ces deux candidats, situés aux deux bouts du spectre politique, invoquait-il le même peuple ? Oui et non. Oui, parce que tous deux font du « peuple » l'antithèse des élites, des gouvernants politiques et économiques qui détiennent le pouvoir ultime. Non, parce que les deux divergent radicalement sur la question migratoire, et donc sur les contours du peuple. Pour le Front national, il convient de défendre une identité nationale forte, qui passe par un contrôle strict de l'immigration assorti d'une approche restrictive de la naturalisation des étrangers et la suppression du droit du sol. Pour la France insoumise, au contraire, il faut bâtir une République universelle qui serait accueillante aux personnes étrangères qui se verraient faciliter l'accès à la nationalité. Deux visions du peuple, donc, l'une nationaliste, l'autre cosmopolite.

Le terme « peuple » se prête donc à des interprétations différentes, qui justifie à bien des égards une définition minimale comme celle adoptée par le *Dictionnaire de la science politique* qui la tient pour « une notion fort imprécise désignant une collectivité sociale dotée de caractéristiques communes suffisamment significatives pour atteindre un niveau minimal d'unité et d'autonomie » (Hermet *et al.*, 2005, p. 255). Sans doute, le terme de peuple est-il polysémique, mais pas davantage que d'autres notions utilisées en sciences sociales. Cette pluralité de sens ne doit donc pas nous dissuader de tenter de mettre un peu d'ordre dans les usages du mot.

Pour cela, il convient d'abord de remonter aux origines pour voir comment Grecs et Romains « disaient » le peuple. Les anciens Grecs utilisaient le terme *ethnos* (ἔθνος) : Homère évoque ainsi l'ethnos Lukion (la tribu des Lyciens, peuple d'Asie mineure) tandis qu'Eschyle parle de l'ethnos des Perses et Aristote de celui des Mèdes ou des Babyloniens. Le terme désigne ici un groupe ayant une même origine biologique et culturelle. Il véhicule avec lui une idée centrale : l'ethnos renvoie souvent à une peuplade, politiquement inorganisée, foncièrement différente des cités grecques, lieu d'expression par excellence du politique. L'ethnos appartient donc au domaine du pré-politique. Il désigne aussi le non-Grec, le barbare, l'étranger. Par

* Directeur du CERI, Directeur de recherche, CNRS.

opposition, les Grecs se désignaient comme *genos* (γένος) *Hellenon*, le mot *genos* renvoyant à l'idée de lignée, d'espèce, de genre, de race¹. Même s'il pouvait faire l'objet d'usages contrastés pour distinguer les Barbares des Grecs, *ethnos* et *genos* sont proches dans la mesure où ils renvoient tous deux à l'idée d'origine partagée. Les Grecs utilisaient également un autre terme, celui de *dēmos* (δῆμος) pour désigner cette fois-ci le peuple comme corps des citoyens administrant la cité. Racine du mot démocratie, le *dēmos* a une dimension éminemment politique. Reste un dernier terme comme celui de *laós* (λαός) qui désigne le peuple de façon indistincte, mais véhicule souvent l'idée de foule, idée rendue avec encore plus de force par les termes *plēthos* (πλήθος) et de *okhlos* (ὄχλος), multitude, masse constituée, nécessairement, de beaucoup de gens de peu, de condition modeste. Les Romains recourraient également à des mots différents, introduisant à peu près les mêmes nuances. *Natio* (comme d'ailleurs *genus*) renvoie à l'idée de naissance et fonctionne comme un miroir du dyptique grec *ethnos-genos*. *Populus* désigne en revanche le peuple romain qui exerce ses droits politiques dans les différentes assemblées (comices centuriates, tributes...). Enfin, *plebs* fait référence au peuple du commun, dont les couches inférieures constituaient le *vulgus*, le bas-peuple, la populace².

Même si l'usage des termes est très loin d'être toujours très précis, le recours à des mots différents permet de voir que le vocable « peuple » comporte finalement trois dimensions majeures : politique, ethnique, sociale. Il nous faut donc partir de cette tripartition pour mieux cerner la notion de peuple (Mény et Surel, 2000).

LES TROIS PEUPLES

D'abord, il y a, bien sûr, l'acception politique de peuple, celui du corps des citoyens, du peuple souverain. Cette idée a été la conséquence du transfert de souveraineté du roi au peuple avec les révolutions américaine et française. Ainsi, la constitution des États-Unis commence-t-elle par ces mots célèbres : « Nous le peuple des États-Unis... décrétons et établissons cette constitution ». Dans le même esprit, la première constitution républicaine française, celle de 1793, déclare que « le peuple souverain est l'universalité des citoyens français ». Cette conception du peuple souverain est intrinsèquement liée à l'idée de nation. À bien des égards, ce peuplement est une figure abstraite, une fiction constitutive des démocraties modernes. Pour autant, deux questions majeures se sont d'emblée posées. La première tient aux titulaires de la capacité d'expression de la souveraineté. Assez logiquement, les personnes considérées comme mineures c'est-à-dire incapables d'exercer leurs droits en raison de leur âge ne peuvent être électrices. Notons toutefois que la minorité électorale a considérablement varié au cours des deux derniers siècles, passant, en France, de 30 ans en 1815 sous la Restauration à 25 ans en 1830 sous la monarchie de Juillet, puis à 21 ans en 1848 avec la Seconde République avant finalement d'être abaissée à l'âge de 18 ans en 1974 sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Il faut toutefois souligner que deux types de restriction entachèrent durablement l'universalité du suffrage. La première touchait certaines situations sociales. Ainsi les pauvres, parce qu'ils ne payaient pas d'impôt, étaient exclus, avec l'idée qu'ils ne pouvaient en quelque sorte obtenir un droit sans devoir (celui de contribuer au financement des dépenses publiques). Il en allait de même des domestiques censés être privés d'une véritable indépendance du fait des liens personnels les unissant à leurs

1 Le terme « génocide » forgé par le juriste Raphaël Lemkin en 1943 signifie « tuer/extermier une race ».

2 On trouvera des compléments sur cette question étymologique dans Michel GRODENT (2005).

maîtres. Ces limitations, qui ne disparurent entièrement, en France, qu'avec le Second Empire, servaient aussi clairement à écarter les ouvriers soupçonnés de sympathie pour un mouvement socialiste naissant tenu pour perturbateur de l'ordre social. La seconde restriction touchait la moitié des citoyens, à savoir les femmes, exclues du suffrage sous des prétextes divers (nécessaire confinement dans l'espace domestique, absence d'indépendance financière, approche trop émotive des choses...). Cette limitation sexuée mettra du temps à être levée, puisqu'il faudra attendre en France l'ordonnance d'avril 1944 du Comité français de la Libération nationale, signée par le général de Gaulle, pour qu'elles obtiennent le droit de vote.

La seconde question centrale concerne les modalités d'expression de la souveraineté. Au sens strict, la démocratie exigerait que le peuple soit consulté sur toutes les affaires de la cité. C'est ce qu'on pourrait appeler l'idéal athénien. Pour Jean-Jacques Rousseau, cet idéal demeure. L'inaliénabilité de la souveraineté fait que « le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même » (Rousseau, 1966, p. 63). La conclusion logique est que seule la délibération permanente, et donc la démocratie directe, seraient légitimes. Pourtant, Rousseau lui-même désamorce cette exigence d'absolu en constatant : « S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes » (*ibid.*, p. 108). La faiblesse de la vertu civique, comme d'autres raisons (taille trop grande des États, inégalités sociales entre citoyens...), empêchent donc l'instauration durable d'une véritable démocratie. Ainsi Rousseau finit-il par prôner une aristocratie élective où un petit nombre d'hommes conduirait les affaires du gouvernement tout en étant choisi par l'ensemble des citoyens. En revanche, Rousseau est clairement hostile à toute idée de représentation : « la souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée... à l'instant où un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre ; il n'est plus » (*ibid.*, p. 134-136).

C'est pourtant bien cette démocratie représentative qui a triomphé à travers le monde, avec les parlements, et souvent, pour certaines questions précises, la consultation directe du peuple par la voie référendaire.

Toutefois, le peuple n'est pas réductible à sa figure souveraine ; il a aussi une autre dimension, historico-culturelle. Dans cette seconde acception, peuple renvoie à l'existence de certains attributs communs : langue, histoire, territoire, religion, coutumes et folklore, liens de sang (réels ou symboliques). C'est le peuple-communauté, le peuple partageant une identité collective. Le « contenu culturel » de tel ou tel peuple concret sera variable : chez les uns la langue sera valorisée comme facteur d'unité tandis que d'autres mettront en avant la spécificité de leur trajectoire historique. Néanmoins, dès qu'un peuple se présente comme nation, les caractéristiques mises en avant seront plus ou moins semblables. Elles relèvent, pour reprendre l'heureuse formule d'Anne-Marie Thiesse, d'une même « check-list identitaire » (1999, p. 14), où les traits linguistiques, historiques et géographiques se mêlent. Cet agencement identitaire n'est pas spontané, il est le résultat de l'action d'entrepreneurs identitaires, au premier rang desquels il faut ranger l'État lui-même. Mais, quand bien même il y a un processus de tri et de sélection, cette identité n'est pas façonnée avec n'importe quel matériau, elle ne peut l'être qu'à partir d'éléments qui feront sens pour le peuple en question, sans quoi l'identification collective n'est tout bonnement pas possible.

Ernest Renan, philologue en études sémitiques, professeur au collège de France, est justement célèbre pour sa conférence de mars 1882 en Sorbonne « Qu'est-ce qu'une nation ? ». De ce texte court, d'une trentaine de pages, on ne retient souvent que la formule, « l'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours », que l'on

interprète comme véhiculant l'idée que le peuple-nation est uniquement établi sur un fondement politique. Or, Renan ne dit pas cela : si la volonté de continuer à vivre ensemble est essentielle à ses yeux, elle suppose un passé partagé, « la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ». « Avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple » (Renan, 1945, p. 194). « Faire peuple » n'est donc pas réductible à un contrat politique, c'est aussi s'inscrire dans une histoire singulière. Cette dualité conduit à rejeter la dichotomie qui oppose, trop facilement, deux conceptions du peuple-nation, l'une politique, l'autre culturelle. En réalité, le succès de tout mouvement d'affirmation nationale repose sur la conjugaison réussie du culturel et du politique (Dieckhoff, 2012, p. 58-91).

Dans deux cas de figure, l'approche du peuple comme communauté ethnoculturelle est fortement valorisée. Le premier concerne les nationalismes de disjonction, lorsque des peuples, inclus dans un ensemble étatique plus vaste, luttent pour obtenir leur autonomie politique, voire leur indépendance. Les exemples ne manquent pas, des Catalans aux Québécois, des Flamands aux Kurdes, des Corses aux Basques... Dans la phase de cristallisation nationaliste, la valorisation de l'identité collective, qui passe par la promotion de la langue et de l'histoire, joue un rôle central parce qu'elle doit servir à attester l'irréductible singularité du peuple en question, et donc légitimer son combat national.

Le second cas de figure concerne les nationalismes populistes qui défendent une conception fortement ethnicisée de l'identité nationale. Là aussi, les exemples ne manquent pas, du Parti pour la liberté de Geert Wilders aux Pays-Bas au Rassemblement national en France, du Parti du peuple danois au *Vlaams Belang* en Belgique. Cette conception très organique du peuple va de pair avec une dynamique d'exclusion des immigrés, en particulier musulmans, qu'ils puissent d'ailleurs se prévaloir ou non d'une nationalité européenne. Notons que cette conception fermée de l'identité invoque, pour reprendre la rhétorique chère à Charles Maurras, par-delà le pays légal (représenté par les assemblées parlementaires), le pays réel, le « vrai peuple » censé être dépossédé du pouvoir.

Reste une dernière façon d'appréhender le peuple : l'approche socio-économique. Dans cette acception, il est assez aisé de déterminer ceux qui n'en font pas partie : les gros financiers et industriels, les grands dirigeants capitalistes. Mais tous les autres groupes appartiennent-ils à ce peuple des travailleurs souvent exalté par une certaine gauche qui y voyait, en termes quasiment messianiques, l'agent historique de la rédemption collective ? À vrai dire, tout dépend de la définition que l'on donnera de ces classes laborieuses. Ceux qui n'ont que leur force de travail à vendre, qui ne possèdent ni terres, ni biens immobiliers, ni capital, en font incontestablement partie. Ouvriers et paysans (non-proprétaires) forment ce peuple-prolétariat. Si l'intuition marxiste s'était révélée exacte, la simplification des antagonismes de classes aurait dû conduire à la division irréductible entre deux camps ennemis, deux classes diamétralement opposées, la bourgeoisie et le prolétariat. Face à l'élite capitaliste minoritaire se serait donc dressé un prolétariat de plus en plus vaste, puisqu'il aurait absorbé tous les autres groupes sociaux (artisans, commerçants, classes moyennes...). Cette perspective binaire ne s'est pas concrétisée parce que, loin de se simplifier, les sociétés modernes se sont complexifiées, conduisant à la multiplication des catégories socioprofessionnelles ainsi qu'au développement des classes moyennes. Du coup, la question de l'appartenance au « peuple social » s'est posée à nouveaux frais, en particulier pour la gauche soucieuse de pouvoir mobiliser le plus largement possible. Une approche inclusive a conduit à agréger à ce peuple ouvrier la vaste cohorte des employés, mais aussi des professions intermédiaires (techniciens, agents

de maîtrise, agents administratifs...). De proche en proche, ce peuple tant magnifié a fini par inclure, non seulement tous les salariés, mais aussi les artisans, commerçants et entrepreneurs, pourvu que leurs possessions soient limitées, qu'ils soient « petits ». Le « vrai » peuple est donc constitué de toutes ces petites gens, qu'elles vendent leur force de travail ou qu'elles disposent de moyens de production limités. *In fine*, on en arrive à une conception où la masse, immense, du peuple se dresse contre une poignée de « gros » (Pierre Birnbaum, 2010). Ces « gros » peuvent prendre de multiples visages. Dans les années 1930, à l'époque du Front Populaire en France, les « gros » c'étaient les « deux cents familles » (Wendel, Schlumberger, Rothschild, Neuflize...) qui étaient censées contrôler l'économie française. Ce mythe politique était brandi aussi bien dans une certaine gauche que par la droite nationaliste, qui lui donnait une inflexion clairement antisémite. Il est fort intéressant de remarquer que Maurice Thorez, secrétaire général du Parti communiste français (1930-1964), alors même qu'il fustigeait les « deux cents familles » se proclamait, parallèlement, fièrement « fils du peuple », titre de son autobiographie (Thorez, 1937). Le peuple est donc du côté du bien, les exploiters capitalistes du côté du mal. Si le mythe des deux cents familles a vécu, l'opposition binaire entre le peuple et les « gros » continue de structurer fortement les imaginaires politiques. Les gros, ce sont pour François Mitterrand les « puissances de l'argent » ; pour Georges Marchais, secrétaire général du PCF (1972-1994), « les maîtres de l'acier, les monarques de la banque ». Au XXI^e siècle, ce serait plutôt les élites « mondialisées et déterritorialisées ».

Il convient ici de souligner une contradiction majeure que cette conception du « peuple social » recèle. En effet, ce peuple est souvent censé se révéler à travers des luttes sociales (grèves, occupation d'usines, manifestations, voire émeutes...), luttes qui la plupart du temps sont très loin d'être soutenues par la majorité de la population. On a une excellente illustration de cette tension cardinale avec les révolutions de 1848 à Paris. Le mécontentement populaire contre le roi Louis-Philippe conduit les 22-24 février à de grands défilés, puis à l'édification de barricades et à des fusillades. Dès le 24, la République est proclamée et, avec elle, le droit au travail, signe le plus manifeste de sa dimension sociale. Les élections à la Constituante d'avril 1848 donnent pourtant un résultat qui est loin de conforter les socialistes, ardents défenseurs de la République sociale. À ces élections, les premières au suffrage universel (masculin) direct, ils obtiennent 150 sièges, les monarchistes 250 et les républicains modérés 500. Cette assemblée, jugée trop conservatrice, sera d'emblée contestée par les socialistes et radicaux au nom de la légitimité révolutionnaire qui sera à nouveau mobilisée lors de l'insurrection violente des 23-25 juin qui sera écrasée dans le sang au nom de la légitimité républicaine.

Cet épisode révèle avec force la contradiction totale entre le peuple-nation (englobant tous les citoyens) et le peuple-classe (réduit au prolétariat) qui entend pourtant disposer d'une sorte de légitimité de surplomb du fait de son combat pour la justice et l'égalité. La suite est connue : au nom, précisément de cette légitimité suprême, les tenants du communisme justifieront la mise en place d'une dictature sans frein qui, sous le prétexte de conduire le peuple vers le bonheur socialiste, l'opprimera sans ménagement et le privera de toute expression démocratique.

FIGURES DU POPULISME

Ces trois conceptions du peuple peuvent-elles toutes nourrir le populisme ? Pour répondre à cette question, il convient d'abord de bien cerner la notion de populisme, tâche malaisée tant les analystes s'entendent généralement à reconnaître la polysémie du terme. Malgré cette réelle polysémie, il paraît possible d'isoler trois

caractéristiques qui, combinées, permettent de parler de populisme. Deux traits ont été mis en avant, à juste titre, par Jan-Werner Müller : l'hostilité répétée aux élites et l'anti-pluralisme c'est-à-dire la prétention des populistes à véritablement incarner le peuple (Müller, 2016, p. 23). Ces deux caractéristiques sont en réalité intimement liées. En retranchant arbitrairement ces élites des peuples alors même qu'elles concourent tout aussi légitimement à l'expression de la souveraineté politique que les masses, les populistes soulignent qu'ils ne sont pas démocrates puisqu'ils nient finalement le caractère inclusif de la souveraineté. D'où ce que nous pourrions appeler le paradoxe populiste : les populistes ne cessent de façon rhétorique d'invoquer le peuple, comme une sorte de totalité mythique, alors qu'en réalité, ils défendent une conception plus étroite du peuple, qu'elle soit de nature ethnique ou sociale.

Toutefois, une autre caractéristique est à mon sens essentielle pour qu'il y ait populisme : le recentrage autour de la figure d'un leader fort, c'est-à-dire d'une personnalité singulière qui est censée tout à la fois incarner le peuple et avoir une relation particulière avec lui. Le leader est souvent un tribun, doté d'un véritable charisme, mais cela n'est pas nécessaire : ni Geert Wilders aux Pays-Bas, ni Jarosław Kaczyński en Pologne ne sont des personnages charismatiques, mais cela ne les empêche pas d'être reconnus, par leurs supporteurs, comme des leaders incontestés. Cette importance du chef souligne, par contraste, le caractère secondaire du parti. Parce que la dimension « mouvement » est centrale dans les populismes, leur institutionnalisation est parfois très faible. Les instances qui rythment d'habitude la vie des partis (congrès, bureau ou conseil national...) peuvent ne pas exister du tout, comme avec le mouvement Cinq étoiles en Italie organisé à la fois de façon très centralisée, autour de Beppe Grillo, et de façon horizontale grâce à Internet. Par contre-coup, il n'y a pas non plus à proprement parler d'adhérents au sens formel. Dans d'autres cas, la structure organisationnelle existe bien (Rassemblement national, FPÖ autrichien, PiS polonais...) mais elle est entièrement au service du leader. L'identification entre le leader et le parti peut être si forte qu'il lui donne son nom, comme l'éphémère Liste Pim Fortuijn aux Pays-Bas qui ne survécut pas à l'assassinat de son leader en 2002. Même sans aller jusque-là, la symbiose entre le leader et le parti est capitale et peut même se poursuivre au-delà du décès du fondateur : en Argentine, le Parti justicialiste continue d'être pleinement identifié à la figure tutélaire de son fondateur, le général Juan Domingo Perón.

Fort de cette triple caractérisation, avec quelle conception du peuple le populisme peut-il se marier ? L'acception politique du peuple, comme communauté de citoyens, ne fait pas bon ménage avec le populisme parce qu'elle est, par définition, inclusive. La citoyenneté cherche à rassembler, par-delà les différences culturelles, religieuses et de classe. Ce souci de mobilisation du *demos* peut conduire à un appel appuyé à l'engagement citoyen. Il peut même passer, outre la participation régulière des citoyens aux élections législatives destinées à doter la nation de représentants, par la consultation directe du peuple sous forme de référendums. Mais une ligne rouge, infranchissable, subsiste : le pluralisme politique n'est à aucun moment remis en cause alors que, nous le verrons, le populisme va toujours de pair avec une tentation autoritaire, plus ou moins aboutie. Pour bien circonscrire la nature du populisme, il est précieux de regarder attentivement des courants politiques qui, à première vue, lui empruntent certains traits, mais qui, en réalité, demeurent fermement attachés à la conception démocratique du peuple. Le gaullisme est un exemple particulièrement instructif. Par le rôle éminent donné à un chef, qui plus est un général, et du fait d'un discours récurrent sur la grandeur et l'unicité du peuple (français), le gaullisme a des accents que l'on retrouve dans le populisme, mais les différences l'emportent largement sur les ressemblances. Le gaullisme demeure en effet un nationalisme de

rassemblement qui se fait, comme l'exposent les *Mémoires de guerre*, au nom d'une « certaine idée de la France », faite d'une longue continuité historique et de la conscience d'un destin singulier. La France du Général, c'est certes un peuple dont les origines remonteraient aux Gaulois, mais c'est encore davantage un État dont les fondements auraient été jetés par Clovis. Le gaullisme est bien un « statisme », pas un populisme (Berstein, 2006, p. 547-550). Si de Gaulle exalte le peuple, il célèbre bien davantage l'État et la République. Les noms des partis gaullistes sont, de ce point de vue, fort révélateurs. Il y eut, certes, le Rassemblement du peuple français, mais par la suite c'est bien l'État républicain qui est aux honneurs, de l'Union pour la nouvelle République qui accompagna la naissance de la V^e République au Rassemblement pour la République sous Jacques Chirac (1976) en passant par l'Union des démocrates pour la V^e République en 1967, l'Union pour la Défense de la République en mai 1968, puis l'Union des démocrates pour la République à la fin de l'année 1968. Ce rôle éminent donné à l'État rend le Général totalement imperméable au discours anti-élites du populisme : ces élites tant vilipendées par les populistes de tous poils, elles sont au contraire célébrées car elles sont indispensables à la marche efficace de l'État. Quant à la démocratie, si de Gaulle était suspicieux des partis, facteurs de division, et favorable à une dose, pondérée, de démocratie référendaire, sa démission immédiate suite à l'échec du référendum du 27 avril 1969 suffit à prouver qu'il refusait de tricher avec elle, contrairement à nombre de populistes.

Avec les conceptions historico-culturelle et sociale du peuple, les choses se présentent sous un jour sensiblement différent. Elles offrent, en effet, des cadres de représentation du peuple propices à l'essor de populismes, l'un de droite, centré sur l'identité culturelle du peuple, l'autre de gauche, mettant en avant sa dimension plébéienne. Sur un point central, celui de l'immigration, ces populismes sont en opposition : pour le premier, l'immigration doit être impérativement stoppée car elle dilue la « substance ethnique » du groupe et le transforme insidieusement ; pour le second, elle ne constitue pas un problème particulier puisque les immigrants sont appréhendés comme travailleurs et/ou opprimés s'intégrant au peuple à travers les luttes sociales. Pourtant, ils cochent bien tous deux les trois cases de la catégorie « populisme » : centralité du chef, critique frontale des élites et anti-pluralisme.

Qu'ils se rencontrent dans la remise en cause de la démocratie libérale, on en a clairement la preuve à travers le recours aux mêmes méthodes. Deux contre-pouvoirs sont particulièrement dans le collimateur des populistes, qu'ils se nomment Viktor Orban ou Nicolas Maduro : la justice et la presse. En Hongrie comme au Venezuela, des dispositifs législatifs et administratifs ont été adoptés pour réduire l'indépendance des contre-pouvoirs avec toujours le même objectif : renforcer le pouvoir exécutif. La pente naturelle du populisme au pouvoir c'est l'autoritarisme, un autoritarisme franchement assumé au Venezuela où le pouvoir chaviste est allé jusqu'à faire élire une Assemblée constituante qui a purement et simplement usurpé les pouvoirs de l'assemblée législative, aux mains de l'opposition, un autoritarisme plus ému, mais réel, en Hongrie et en Pologne. L'ennemi est toujours le même : l'État de droit et la séparation des pouvoirs. Il faut noter que populismes de droite et de gauche s'inscrivent aussi tous deux dans un cadre national spécifique qui est ouvertement revendiqué. C'est évident pour les populismes de droite qui louent la grandeur, l'unicité, voire la suprématie, de leur nation. Mais cette exaltation du cadre national est loin d'être absente des populismes de gauche. Ainsi, les populismes latino-américains « progressistes », de Perón à Chavez ont-ils tous associé leur attention pour les classes populaires que des politiques redistributives liaient au régime, avec un fort nationalisme, dirigé de façon principale contre « l'impérialisme des États-Unis » mais

aussi contre les oligarchies internes. Le souverainisme est, clairement, un référent partagé par les populismes de droite comme de gauche.

Comme phénomène politique, il y a tout lieu de penser que le populisme est là pour se diffuser (Dieckhoff, Jaffrelot et Massicard, 2019) et pour durer, et ce pour trois raisons centrales. D'abord, la crise de la démocratie représentative. Accusée tour à tour de produire des élites politiques détachées du réel, d'entretenir corruption et clientélisme, de manquer de légitimité et d'efficacité, la démocratie se porte mal (Mény, 2019). Ce malaise démocratique est aisément exploité par les populistes qui se targuent d'établir un contact plus direct avec le peuple et de mettre en œuvre des politiques plus efficaces (en matière de protection, de redistribution, d'immigration, etc.).

Ensuite, l'approfondissement du clivage social. Nombre d'études montrent, en Europe, une forte corrélation entre vote populiste, faible niveau d'éducation et catégories socioprofessionnelles « inférieures » (ouvriers, employés). Ce clivage social va de pair avec une fracture territoriale. Cet état de fait alimente les populismes de gauche qui essaient de mettre en œuvre un réformisme radical (Mouffe, 2018) mais profite encore davantage aux populismes de droite bien implantés dans les zones désindustrialisées, les campagnes et les petites villes, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest du vieux continent.

Enfin, le dernier phénomène qui alimente la logique populiste est la question de l'identité collective. Qu'est-ce qui nous fait tenir ensemble et faire société ? L'absence, trop fréquente, de réponse à cette question, de la part des formations politiques traditionnelles, alimente le populisme. Les populistes (de droite) prétendent apporter une réponse en défendant l'idée qu'il faut revigorer l'identité nationale et remettre à l'honneur les politiques d'assimilation. Ce programme est, certes, un peu court, mais il ne suffit pas de le dénoncer : il faut lui opposer un projet de société inclusive, qui ne fasse pas l'économie de l'être-ensemble. Se contenter de prôner un vague cosmopolitisme n'endigera pas la dynamique populiste.

BIBLIOGRAPHIE

- Berstein Serge, Article « Gaullisme », in Claire Andrieu, Philippe Braud et Guillaume Piketty (dir.), *Dictionnaire De Gaulle*, Robert Laffont, Paris, 2006.
- Birnbaum Pierre, *Genèse du populisme. Le peuple et les gros*, Fayard/Pluriel, Paris, 2012.
- Dieckhoff Alain, *La nation dans tous ses États. Les identités nationales en mouvement*, Champs/Flammarion, Paris, 2012.
- Dieckhoff Alain et Christophe Jaffrelot, Elise Massicard (dir.), *Les populistes au pouvoir*, Presses de Sciences Po, Paris, 2019.
- Grodent Michel, « De dèmos à populus », *Hermès*, 2005/2 (n° 42), p. 17-22.
- Hermet Guy et al., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Armand Colin, Paris, 2005.
- Mény Yves et Yves Surel, *Par le peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocraties*, Fayard, Paris, 2000.
- Mény Yves, *Imparfaites démocraties. Frustrations populaires et vagues populistes*, Presses de Sciences Po, Paris, 2019.
- Mouffe Chantal, *Pour un populisme de gauche*, Albin Michel, Paris, 2018.
- Müller Jan-Werner, *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*, Premier Parallèle, Paris, 2016.
- Renan Ernest, « Qu'est-ce qu'une nation ? » in Émile Buré : *Ernest Renan et l'Allemagne*, Brentano's, New York, 1945.
- Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, Garnier-Flammarion, Paris, 1966.
- Thiesse Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII^e-XX^e siècles*, Seuil, Paris, 1999.
- Thorez Maurice, *Fils du peuple*, Éditions sociales, Paris, 1937.